



Mars. 1910

Chronique du sanctuaire

Janvier 1910

LNE de nos premières pensées, au matin du jour de l'an, est une pensée de curiosité, curiosité bien légitime, sans doute : "Que sera pour nous cette nouvelle année que Dieu nous accorde?" Puisque nous sommes ici pour promouvoir le culte de la Très Sainte Vierge, la réponse est facile à trouver : cette année sera destinée à rendre ce culte plus vivant et plus intime.

Cette extension de la dévotion à Notre-Dame du Très Saint Rosaire aura cette année une signification encore plus marquée, celle de nous conduire à Jésus-Hostie.

Tous les désirs canadiens, en effet, sont tendus vers ce grand *congrès eucharistique* que Mgr Bruchési prépare pour le mois de septembre prochain. Il est tout naturel que nous le rappelions à tous nos lecteurs, afin que les bénédictions que, pendant cette année, ils obtiendront de Notre-Dame du Cap aboutissent à nous

conduire au Christ, à lui rendre l'honneur et l'amour qui lui reviennent et à obtenir plein succès à ce congrès eucharistique.

Nous reviendrons souvent sur cette pensée dans nos prochaines chroniques. En attendant, nous reproduisons ici une page signée d'une plume jeune et ardente, celle du R. P. Rodrigue Villeneuve, o. m. i., considérant un des premiers aspects de cette question si intéressante : « *La Vierge Immaculée et l'Eucharistie.* »

* * *

« *Marie est Mère de Jésus-Hostie* ; il faut, par conséquent, recourir à elle comme à la *Dispensatrice de l'Eucharistie*. Marie est mère : n'aura-t-elle donc plus de droits sur son Fils Jésus ? Elle est mère des chrétiens, n'aurait-elle donc plus de tendresses pour eux ? Oui, elle a des droits sur Jésus-Hostie, et elle a des devoirs d'amour envers nous, ses enfants. Oh ! comme son Cœur virginal en savoure les suavités ! S'il est pour elle quelque peine, c'est que la majeure partie de ses enfants de la terre ne vont point s'asseoir à la table qu'elle leur a préparée, ne vont point s'enivrer du breuvage sacré qu'elle veut leur offrir.

N'aurait-elle point les droits d'une mère sur l'Eucharistie, elle serait quand même la distributrice du Très Saint Sacrement. Car, nous dit Pie X, dans son encyclique à l'occasion du jubilé de l'Immaculée Conception, la conséquence de la communauté de sentiment et de souffrances entre Marie et Jésus, c'est que Marie « mérita très légitimement de devenir la Réparatrice de l'humanité déchuë, » et partant la *Dispensatrice* de tous les trésors que Jésus nous a acquis par sa mort et par son sang. Or, le plus précieux des trésors que Jésus nous a laissés, n'est-ce point son Eucharistie ? Et se peut-il que l'universelle *Dispensatrice* de l'héritage que Notre-Seigneur nous a mérité sur la croix, ait été privée de la clef de nos tabernacles, et qu'il ait été défendu à sa main inaltérablement pure de découvrir les ciboires que les mains indignes des prêtres peuvent ouvrir et fermer à désir ?

Evidemment, cette dispensation ne suppose pas en Marie un droit indépendant ou limitatif des droits de Jésus-Christ. Il

faut l'entendre dans le sens où l'expose le Souverain Pontife. Le principe de toute vie spirituelle, c'est Jésus, "de la plénitude duquel nous avons reçu" (Joan. I. 16). L'auguste Vierge elle-même ne puise point sa gloire à autre source. Mais elle est le canal, l'aqueduc, suivant l'expression de S. Bernard, par où s'écoule dans les âmes toutes les grâces qui nous viennent de la plénitude du Rédempteur. Toute autre doctrine ne saurait être appuyée sur la vérité et serait injurieuse à Marie elle-même. Elle a l'incommensurable et à jamais inappréciable honneur d'être partout à la droite de son Fils, Lui-même "à la droite de la majesté divine dans la sublimité des cieux" (Bulle Ineffabilis) ; elle n'en a point d'autre ; mais celui-là est le plus grand qu'on puisse le concevoir pour toute créature.

Dès lors, Marie est la dispensatrice *comme de droit maternel*—c'est Pie X qui parle,—des mérites de Jésus-Christ ; elle est le ministre avec plein pouvoir de la dispensation des grâces. S. Alphonse de Liguori l'affirmait en ces termes : "Aucune grâce ne nous vient sans passer par les mains de Marie." Et puisque l'Eucharistie est le legs suprême que Jésus nous a fait avant de mourir, puisque l'Eucharistie est la grâce des grâces, et la source de vie dont les eaux réjaillissent jusque dans la vie éternelle, Marie est sans conteste, et par état, la *Dispensatrice* du Pain de vie et du Vin eucharistique. Elle le dit d'ailleurs par ces paroles de l'Ecriture que l'Eglise lui met dans la bouche, en chacune de ses fêtes : "Venez, mangez de mon pain et buvez ce vin que je vous ai versé." (Prov. IX 5.)

Le miracle de Cana, qui figure, d'après Bossuet, tout ce que Jésus devait opérer par la suite dans le monde, signifie particulièrement "le vin du Précieux Sang pour la fin du repas eucharistique. Or, voyez ce qui arrive et quelles circonstances Notre-Seigneur choisit pour accomplir son premier miracle public. L'Evangeliste ne manque pas de nous avertir que "la mère de Jésus était là." C'est Marie elle-même qui dit à Jésus : "il n'ont point de vin." Et sa dernière parole est celle-

ci : *“Faites ce qu’il vous dira.”* Ne montre-t-elle pas son rôle de Dispensatrice ? Il faut donc agir en conséquence chaque fois qu’il nous est donné de tremper nos lèvres au Calice de l’Eucharistie. En premier lieu, allons nous présenter à la Vierge Mère et prions-la de nous faire servir le Pain des anges et le Vin des célestes délices. Et quand elle nous a obtenu que cet aliment sacré nous soit accordé, c’est à elle que nous devons en exprimer notre reconnaissance. Car la *Mère de l’Eucharistie* en est aussi la *Dispensatrice*.

Il nous vient en ce moment une pensée bien douce. De pieux auteurs n’hésitent pas à soutenir que l’Eucharistie a été donnée à la terre plus encore pour Marie que pour tous les autres chrétiens.

Elle eût été inconsolable d’être privée de la présence corporelle de son Jésus, pensent-ils. Et Notre-Seigneur devait à son amour filial de lui procurer cette consolation, puisqu’elle était possible. Aucune autre âme n’eût-elle dû tirer profit dans la moindre mesure de cet héritage infini, la Présence réelle de Jésus parmi nous eût-elle dû être l’objet de toutes les impiétés et de toutes les ingratitude humaines, Il n’eût pas hésité à la lui léguer quand même. Rien de plus fondé. Car l’amour que Marie a pour Jésus est assez grand pour compenser avec excès toute la haine possible aux hommes. L’amour surnaturel est proportionné à la sainteté, et la Vierge Imaculée est plus sainte que toutes les autres créatures.

Mais si l’Eucharistie a été instituée pour Marie principalement, on comprend qu’elle en soit la légataire universelle et la Dispensatrice. Puisque la mort de Jésus Christ, son Premier-né, l’a mise en possession de son Corps et de son Sang sous les voiles sacramentels, s’étonnera-t-on qu’elle soit à même et qu’elle ait le désir de nous en faire jouir selon l’étendu de nos vœux ? C’est donc avec raison que St. Antoine comparait la très sainte Mère de Jésus au bon Pasteur qui repaît continuellement l’Église du fruit béni de ses entrailles, c’est-à-dire du

Pain des anges fait de la chair de son Fils et qui nous est distribué au Très Saint-Sacrement.

O impénétrables mystères de l'amour ! J'avais compris jusqu'ici que l'auguste Sacrement est le don de Dieu. Voilà que vous me faites comprendre, ô ma Mère, comment il est aussi votre don. Le don de Dieu, le don de Marie : oh ! qu'elles resplendissantes lumières que ces deux pensées pour nous attacher au banquet sacré, très souvent, tous les jours."

* * *

Pour aider de leurs invocations au succès du Congrès nos lecteurs pourront réciter souvent la belle prière suivante :

PRIÈRE

Pour le Congrès Eucharistique, recommandée par Sa Grandeur Mgr. Bruchési, archevêque de Montréal.

O Jésus, à qui l'amour de votre Cœur a inspiré de nous donner l'eucharistie, daignez couronner d'un plein succès le Congrès Eucharistique de Montréal : inspirez-en les travaux, les résolutions et les vœux : enflammez toutes les âmes de vénération et d'amour pour votre divin Sacrement et mettez au cœur de tous les fidèles un désir toujours plus ardent pour la Sainte Communion.

Cap de la Madeleine. — A la fin de l'automne j'ai été pris des fièvres et la suite de la maladie a causé une rupture d'intestin. J'ai alors reçu les derniers Sacrements, condamné, que j'étais, à mourir selon l'opinion des médecins. Cette rupture d'intestin a causé un abcès que les docteurs ont décidé d'ouvrir par une opération laquelle, dans mon état, était excessivement dangereuse. C'est alors que la Sainte Vierge est venu à mon secours d'une manière extraordinaire. J'ai fait promesse de ne pas prendre de boisson et de n'en pas laisser entrer dans ma maison, ma femme a promis de porter le noir tout le temps ; une de mes filles a fait à Notre Dame du Cap un pèlerinage à pied de 2 lieues $\frac{1}{2}$; et toute la famille a fait des prières et autres dévotions. J'ai obtenu qu'au moment de l'opération, lorsque j'étais déjà sous le chloroforme, l'abcès s'est ouvert de lui-même, au grand étonnement des médecins qui ont alors jugé inutile de faire une opération qui n'aurait servi de rien. L'ouverture intérieure de l'abcès n'a causé aucune infection ni dérangement, et aussitôt j'ai pris un mieux qui est allé jusqu'à la bonne santé dont je jouis présentement.

Avec toute ma famille j'offre mes plus sincères remerciements à Notre Dame du Rosaire à qui j'attribue cette guérison merveilleuse. En son honneur j'ai fait chanter 4 grand'messes que j'ai quêtées dans une partie de la paroisse. — Horace Brousseau.

Le Frère Cadieux, O.M.I.

*frère convers Oblat de Marie Immaculée, noyé à la Baie d'Hudson
le 21 octobre 1909.*

LE dernier numéro de nos Annales a recommandé aux prières de nos lecteurs les âmes de nos frères Portelance et Cadieux o.m.i., dont nous venions d'apprendre la terrifiante mort.

Nous faisons appel encore à ces mêmes prières pour ces deux Frères et surtout pour le Frère A. Cadieux qui a tant travaillé au Cap de la Madeleine.

Ce frère appartenait au diocèse de Montréal dans lequel il était né en 1872. En 1890 il entrait au noviciat des Oblats, à Lachine-Locks et depuis lors il n'a cessé de travailler avec cet entrain que seuls peuvent soupçonner ceux qui l'ont vu à l'œuvre.

Le 4 Décembre 1903, il quittait le Scolasticat des Oblats à Ottawa-Est, et arrivait au Cap de la Madeleine.

Il est impossible de faire l'énumération des travaux auxquels il a eu une large part. Humble religieux, il a mis au service de l'obéissance toute la force et tout le talent que Dieu lui avait donné, et littéralement on peut dire que notre terrain a été baigné de ses sueurs. Il a été sanctifié aussi par sa ferveur religieuse et sa dévotion à la Sainte Vierge.

Mais, même au milieu de ses travaux, il rêvait de missions lointaines, et un jour l'obéissance l'envoyait à la Baie d'Hudson. Il nous a quittés le 19 Mai 1907, et le 21 Octobre 1909 Dieu, trouvant sans doute qu'il avait assez travaillé, l'appela à Lui, dans des circonstances douloureuses.

C'est le deuxième deuil qu'enregistrent nos Annales.

Le premier fut celui du frère Chamberland, qui repose dans notre cimetière depuis le 3 Mars 1906.

Que leurs âmes reposent en paix.



La Vierge Marie

Mère de Dieu et Mère des Hommes

A

LA MÈRE DE DIEU

5.—*Croissance en mérite par les Sacrements et les mystères.*



ES l'instant de son Immaculée Conception, Marie a été sanctifiée d'une plénitude de Sainteté. Celle-ci cependant a grandi dans des proportions merveilleuses.

Une des causes de cette croissance, avons nous dit, c'est l'Incarnation du Verbe. La présence de celui-ci dans son sein lui a valu de monter à une hauteur de sainteté telle que nous ne pouvons la soupçonner. Bien plus la *maternité* elle-même fut dès lors dans l'âme de la Sainte Vierge une réalité sanctifiante.

La *deuxième* cause de la croissance de la grâce en Marie, notre Mère, ce fut le *mérite*, avec le *privilege*, qu'en Elle, il fut *continu* et d'une particulière *excellence*.

Une *troisième* cause de cette augmentation en sainteté furent les *Sacrements* qu'elle put recevoir et sa participation aux *mystères* de notre Rédemption.

Les Sacrements.—Nous avons déjà souvent rappelé la vertu particulière aux Sacrements de la nouvelle Loi, institués par Notre Seigneur Jésus-Christ. "Ils sont les véhicules de la vertu céleste, la grâce coule à travers ces signes et au moment où ils atteignent le corps, la grâce touche l'âme." Institués par Notre Seigneur Jésus-Christ ils sont comme le prolongement de son humanité sainte qui est la source de toute grâce et l'instrument le plus perfectionné pour produire cet effet. Ils le produisent en vertu de l'activité divine dont ils sont pénétrés, ou, comme disent les théologiens, "*ex opere operato.*"



TOMBEAU DE STE FRANÇOISE ROMAINE
(Fête le 9 mars)

Œ^{re} Ste Françoise Romaine naquit à Rome en 1384. Elle fut remarquable surtout par sa charité envers les pauvres et son dévouement envers les pestiférés. Elle mourut le 9 mars 1440, à l'âge de 56 ans.

Nul doute que les Sacrements, trouvant l'âme de Marie si bien préparée n'aient eu sur elle une efficacité particulière et vraiment remarquable. Mais avant de l'établir, il nous faut rappeler quels Sacrements elle a reçus ou pu recevoir.

Elle n'a pas reçu le Sacrement de *Mariage*, et la raison en est facile à concevoir : lorsque Marie et St. Joseph contractaient mariage, ce dernier n'était pas encore élevé à la dignité de Sacrement : car n'oublions pas que les 7 Sacrements ont tous été institués par Jésus-Christ, et que ce que l'on appelle les Sacrements de l'ancienne Loi n'avaient pas en eux la vertu de produire la grâce sanctifiante ou de l'augmenter.

Marie n'a pas reçu non plus le Sacrement de *pénitence* : il ne pouvait qu'être invalide à son égard. En effet quelles fautes aurait accusées la Sainte Vierge à son confesseur, et quel jugement celui-ci aurait-il pu porter sur sa culpabilité ? L'accusation douloureuse des péchés, l'absolution du confesseur qui a porté jugement, au nom de Dieu, sont certes les parties nécessaires de ce signe qui se nomme le *Sacrement de pénitence*. Marie avait sans doute une haine et une horreur profonde du péché : mais au sens strict, elle n'en avait pas la *contrition*, car celle-ci est la douleur des fautes que l'on a commises et non point de celles des autres.

On peut donc sourire de la curiosité trop naïve de certains écrivains du moyen-âge qui ont perdu leur temps et leur latin à se demander lequel, de St. Pierre ou de St. Jean, était le confesseur de la Ste. Vierge.

* **

Marie n'a pas reçu non plus le *Sacrement de l'Ordre* : ce qui ne veut pas dire que, pour des raisons très vraies, on ne puisse l'invoquer sous le titre de "*Régina cleri* : " *Reine du clergé*. La raison de cette exclusion c'est que, d'après la volonté de Jésus-Christ, les *femmes* ne peuvent pas recevoir le Sacrement de *l'Ordre*. De par l'institution divine, le ministère ecclésiastique est *exclusivement* la fonction de *l'homme* ; lui seul est susceptible de recevoir le *caractère* que confère ce Sacrement.

Il semble aussi qu'on doive dire que Marie n'a pas pu recevoir le Sacrement d'*Extrême Onction*.

Je sais que des théologiens ont pensé qu'elle l'avait reçu,

entr'autres le bienheureux *Albert, St. Antonin, Saint Bernardin de Sienne*. Mais, nous croyons qu'il est mieux de dire et plus sûr d'affirmer qu'elle ne pouvait pas être le sujet de ce sacrement.

En effet, "l'onction des mourants est un remède contre les suites et les restes du péché et elle doit réagir dans l'âme contre ses faiblesses et ses langueurs:" nous ne pouvons les attribuer à la Sainte Vierge.

De plus, la Sainte Vierge, la Mère du Tout-Puissant, n'ayant pas à redouter les tentations ou les assauts de l'enfer et de ses légions, n'avait pas besoin de recevoir l'Extrême-Onction qui nous est nécessaire à nous pour nous donner cette force de résistance.

Ajoutez encore qu'on ne peut recevoir le Sacrement d'Extrême-onction que dans un cas *d'infirmité grave*. Peut-on dire qu'il en fut ainsi de Marie? Le R. P. Hugon O. P, que nous citons souvent, dit à ce sujet: "Ici point d'infirmité: l'âge même n'avait pas débilité ce corps, et l'amour seul fut capable de retirer l'âme de ce beau temple où rien n'avait annoncé ni préparé des ruines. S'il fallait une grâce dernière pour couronner la Sainteté de l'auguste mourante, Dieu put la verser lui-même sans l'intermédiaire d'un signe sensible qui suppose l'imperfection et l'infirmité dans le corps et dans l'âme."

Marie aurait-elle reçu le Sacrement de *confirmation*?

Suarez affirme "qu'il n'est pas croyable que la Très Sainte Vierge ait jamais été *confirmée* suivant la forme usitée pour les fidèles dans l'église de Dieu." Sans doute Marie a reçu la plénitude des dons du Saint-Esprit; elle les a possédés à un degré héroïque. Mais n'est-il pas vrai que, le jour de la Pentecôte, la descente du Saint Esprit, sous forme de langues de feu, sur la Sainte Vierge et sur les Apôtres suppléa d'une manière suréminente au signe sensible qui se nomme la confirmation. Le mystère de la Pentecôte "fut donc l'investiture officielle de l'Esprit-Saint, le sacre officiel qui produisit tous les effets de la confirmation, et qu'il ne fut plus besoin de la forme extérieure et sacramentelle."

On peut donc dire de Marie ce que l'on dit des Apôtres qu'ils ne furent pas confirmés par *l'imposition des mains*: rien dans la

Sainte Ecriture où dans la tradition ne peut l'établir d'une manière péremptoire.

Disons donc, avec la presque unanimité des théologiens, que Marie reçut le Sacrement de *baptême*, et que par la réception de ce sacrement la grâce fut augmentée en Elle d'une manière étonnante.

Toutefois, ici encore, faisons une remarque qui servira à ne pas sortir Marie du rang qui lui convient uniquement.

Le baptême nous fait *renaître* : Marie n'avait pas à renaître car, immaculée dans sa conception, préservée de toute déchéance, de toute faute originelle, elle n'avait pas comme nous l'obligation de recevoir cette eau sainte qui efface la souillure contractée en Adam.

Le baptême nous *incorpore* à Jésus-Christ et par là nous fait les *héritiers* du Ciel. Mais en Marie, la *maternité* est un titre et un droit suffisant à l'héritage et à *tout* l'héritage du Christ : par elle, elle était de droit membre de l'église et point n'était besoin d'un rite sensible pour l'y incorporer.

Le baptême cependant produit le *caractère* et la grâce sanctifiante et Sacramentelle, et rien ne s'oppose à ce que Marie reçut, par le baptême, ces réalités surnaturelles sur son âme.

Il convenait même qu'elle reçut le baptême pour avoir comme tous les fidèles le *sceau* éternel du caractère, pour acquérir par là une ressemblance particulière avec le Christ et les chrétiens.

Quant Marie a-t-elle été *baptisée*? Nous ne le savons pas. Mais alors la grâce était déjà parvenue en Elle à un degré très élevé, par conséquent ce Sacrement, reçu avec des dispositions qui furent le privilège de la délicatesse d'une telle âme, dut produire en elle un admirable accroissement de grâce.

Mais le Sacrement qui augmenta surtout la Sainteté de notre divine Mère, ce fut la *Sainte Eucharistie*.

Ce sera l'objet d'un autre article.

Au tribunal

—Vous accostez les passants, la nuit, le couteau à la main? Quel métier!

—Pardon!...mon président, j'ai la faim...mais je n'ai pas les moyens.



Saint Joseph et la tradition chrétienne

TROIS propositions résument l'enseignement de saint Augustin sur les grandeurs de saint Joseph.

1° Saint Joseph a été véritablement, selon l'esprit, le père de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; si bien que, à défaut de tout autre titre, cette paternité spirituelle aurait suffi pour justifier, par rapport au Sauveur, le titre de fils de David ;

2° Les droits paternels de saint Joseph étaient effectifs et réels. ils étaient d'un rang supérieur à ceux que confère la simple adoption.

3° C'est l'Écriture sainte elle-même qui appuie par les témoignages les plus clairs ces affirmations si glorieuses à l'époux virginal de Marie.

Et si l'on réfléchit que saint Augustin, après avoir énoncé, pour la première fois, ces sentiments dans son ouvrage sur la *Concorde des Évangiles*, écrit vers l'an 400, en a réitéré l'expression, on constatera, par là même, un fait extraordinaire. On verra que, pendant une période de près de vingt années, remplie par les travaux les plus divers et surtout par la composition du livre immortel de *la Cité de Dieu*, la sublime intelligence du docteur d'Hippone, quoique obligée de soutenir le vol le plus étendu et le plus rapide, dans la sphère de la pensée, n'a pas cessé, un seul moment, d'attacher son regard sur les privilèges de saint Joseph, et de proclamer la vérité et la sainteté du plus précieux de tous, celui de sa paternité spirituelle vis-à-vis de Jésus-Christ ! Cette contemplation persévérante est, à notre avis, le plus beau des panégyriques ?

Mais saint Augustin n'a pas été le seul, parmi les Pères, à relever ainsi la dignité et le rôle de saint Joseph. A partir de cette époque, c'est à l'envie que l'Orient et l'Occident ont célébré ses louanges par la bouche de saint Cyrille de Jérusalem, de saint Jean Chrysostome, du vénérable Bède, de saint Jean Damascène, de Paschase Rathbert, de saint Bernard, de Gratien, du chancelier Gerson, de saint Barnardin de Sienne, et d'une foule d'autres auteurs ecclésiastiques.

Comme l'ont indiqué si ingénieusement les Bollandistes, la divine Providence avait pu vouloir regarder la floraison du culte de saint Joseph, parce que ce culte aurait causé peut-être, en se produisant au milieu des païens, uniquement livrés à des pensées grossières, une sorte de péril : il aurait compromis l'acceptation naïve de la foi à la naissance miraculeuse de l'enfant-Dieu. Mais cette réserve était transitoire et momentanée : l'heure devait venir où le monde serait pleinement imprégné de la sève chrétienne et familiarisé avec les touchants ré-



MORT DE SAINT-JOSEPH

cits de l'Annonciation et de la Nativité du Sauveur. Rien alors ne s'opposerait plus à ce qu'on célébrât avec le plus grand éclat la mémoire bénie d'un Saint, endormi dans la mort sous les yeux même de Jésus. L'Évangile, devant les Pères, avait, le premier, enregistré les actions et publié les vertus du saint Patriarche : cet exemple était fait pour être imité.

La liturgie orientale écrivit, de bonne heure, le nom de saint Joseph sur ses diptyques ; elle le fit, probablement, dès le cinquième siècle, puis que les Coptes, séparés de l'Église catholique depuis la condamnation d'Eutychès, ont conservé l'usage de solenniser, le 20 juillet de chaque année, la fête du chaste époux de la très sainte Vierge. Il en fut bientôt de même dans les Églises occidentales, où l'on rencontre, sur d'anciens martyrologues du huitième ou du neuvième siècle la mention spéciale du nom du saint Joseph.

Certains auteurs (2) semblent supposer que les disciples du prophète Élie, retirés sur le Mont-Carmel, et qui y conservèrent si soigneusement, de génération en génération, les souvenirs relatifs au culte de la Vierge Marie, y gardèrent aussi, avec la sollicitude la plus empressée, les moindres vestiges de la piété des âges primitifs du christianisme envers saint Joseph. Et c'est à l'Ordre des Carmes, héritiers des mœurs et des traditions de ces anciens solitaires, que ces auteurs attribuent par conséquent l'impulsion imprimée, à peu près au douzième siècle, à la chrétienté occidentale, vers le culte plus assidu et l'invocation plus fréquente du saint époux de Marie. »

(MGT DE CABRIÈRES,
Evêque de Montpellier.

* **

La dévotion à saint Joseph a germé lentement dans l'Église. Le premier, Gerson lui donna un grand éclat ; puis vint sainte Thérèse, qui l'a portée partout avec ses immortels écrits. Chère de tout temps aux âmes intérieures, elle a pris, de nos jours, un immense et rapide développement. La question est mûre désormais et le moment est venu.

O Père bien-aimé, du sein de la patrie,
Vois tes fils voyageant dans cet exil d'un jour ;
Vois l'orphelin qui pleure et sa mère qui prie,
Le prêtre et le soldat t'implorant tour à tour,
Vois l'Église en prière, autre mère attendrie,
De ses fils égarés demandant le retour,
Vois de notre horizon la lumière assombrie,
L'orage qui du monde a bientôt fait le tour,
Et le sol ébranlé de la pauvre patrie..
A nos vœux suppliants répond avec amour !
Protecteur de Jésus, saint époux de Marie,
Ramène les vertus au foyer paternel.
Console en ses douleurs notre mère chérie
Et conduis-nous enfin au séjour éternel !



L'Œuf de Paques

C'ÉTAIT en 1860. Il y avait à Bellemont un braconnier endiablé qui se moquait de la justice divine et humaine. On l'appelait Benoit l'Ours.

Sa haine contre les grands, les gendarmes et surtout les prêtres, n'avait fait que croître et enlaidir avec les années. Aussi vivait-il solitaire, plus redouté qu'une bête féroce, et peut-être, hélas ! aussi cruel.

Or, il lui arriva un jour de se blesser à la jambe en escaladant la clôture d'un jardin qu'il voulait dévaliser.

Il était en train d'examiner sa blessure, lorsqu'une délicieuse fillette vint à passer tout près de lui en compagnie de sa gouvernante. C'était Suzanne, de noble famille, la Benjamine de tout le pays, qui l'aimait surtout à cause de la compassion qu'elle témoignait à tous les malheureux.

Elle avait néanmoins une préférence marquée pour les vieillards. Et lorsqu'elle entrait dans leur chaumière, le cœur des pauvres vieux s'épanouissait comme une fleur à demi flétrie qui relève sa tête sous la caresse d'un rayon de soleil.

Suzanne ne pouvait donc pas passer indifférente à côté du braconnier dont les cheveux blancs annonçaient un âge avancé.

— Qu'avez-vous, pauvre homme ? s'écria-t-elle d'une voix émue. Votre sang coule... montrez-moi donc votre blessure.

Une sorte de grognement lui répondit. La gouvernante de l'enfant, épouventée en reconnaissant Benoit l'Ours, voulut immédiatement emmener la jeune fille. Mais Suzanne qui était aussi brave que bonne, trempa aussitôt son mouchoir dans l'eau vive d'une source et s'agenouillant devant le vieillard, elle lui dit avec un sourire d'ange :

— Laissez-moi panser votre jambe, mon bon vieux... Laissez-moi faire... Là !... c'est fait ! je suis sûre que ça va mieux maintenant.

Le braconnier ahuri, profondément touché peut-être ne répondit pas. Mais il regarda la petite fille avec tant d'admiration que, confuse, elle prit congé du blessé en lui disant avec amabilité :

— Je demeure au château qui domine cette colline, si ça va pas mieux, venez me voir. J'ai là-haut un onguent merveilleux pour toutes les blessures.

e vieillard alla en effet, frapper plusieurs fois à la porte

du château mais ses mains n'étaient jamais vides. Il apportait à Suzanne qui avait fait décidément sa conquête, des fleurs, des fruits, quelquefois même de charmants oiseaux apprivoisés. Et l'enfant lui disait si gentiment merci, que le pauvre homme regagnait la forêt, bouleversé, tout étonné du changement qui s'opérait en lui.

Le jour de Pâques, Suzanne attendait avec impatience le braconnier qui lui avait annoncé sa visite. Elle tenait à la main un objet soigneusement enveloppé. C'était une surprise qu'elle réservait au vieillard.

Huit heures sonnent. Le braconnier endimanché est devant elle, heureux de lui offrir une corbeille remplie des premières fleurs du printemps.

— Merci, mon ami, lui dit-elle; mais, à mon tour, je veux vous faire un présent : Tenez, ce matin, maman nous a distribué des œufs de Pâques, j'ai gardé le mien pour vous ; voyez comme il est beau!

Et la fillette lui présentait un énorme bonbon en chocolat que le vieillard accepta en versant des larmes de joie.

— Alors, lui dit-il, vous m'aimez donc un peu, ma bonne demoiselle, puisque vous pensez ainsi à moi?

— Dites plutôt que je vous aime beaucoup, mon ami ; la preuve c'est que je voudrais être placée à côté de vous dans le ciel.

— Le ciel ! Hélas ! il n'est pas fait pour les vagabonds de mon espèce.

— Si, mon ami, le Paradis est ouvert à tous, surtout aux pécheurs repentants, et vous pourriez dès aujourd'hui montrer à tout le village votre repentir. Entendez-vous la cloche ? C'est la messe qui sonne... Allons, vous allez y aller avec nous c'est convenu.

Le vieillard se laissa faire, et suivit docilement sa bienfaitrice à l'église. Et plus d'une femme fut distraite, ce jour-là, par l'attitude vraiment édifiante du pauvre homme dans la maison du Bon Dieu... On devine le reste...

Quant à Suzanne, elle a dit adieu à son château et à tous les siens. Elle a renoncé à tous les plaisirs de la terre, pour devenir Petite-Sœur des Pauvres. Et si vous entrez dans l'asile des vieillards de Tasdon-La Rochelle, ne demandez pas le nom de baptême d'une religieuse qui se fait remarquer moins par sa distinction que par son dévouement infatigable, car vous la connaissez déjà, après la lecture de cette touchante histoire.

O charité chrétienne, reine des vertus, que tu es bonne et serviable aux déshérités de ce monde ! Et que de bien tu fais sur la terre !





St-Thomas d'Aquin

(FÊTE LE 7 MARS)



LES comtes d'*Aquin*, si connus dans le royaume de Naples au XIII^e siècle, tiraient leur origine d'un prince lombard. Ils étaient alliés aux rois de Sicile, d'Aragon de France et de plusieurs autres souverains de l'Europe.

C'est de cette famille que naquit Thomas, le prince des Théologiens, le patron des écoles et l'inspirateur, par sa doctrine, de tous les défenseurs de la foi. Son père fut, Landulphe, comte d'Aquin, et sa mère Théodore, fille du comte de Théate. Il naquit vers la fin de l'année 1226.

Dès son plus jeune âge il se livra à l'étude, jusqu'à ce qu'il s'en allât, à l'âge de 17 ans, chez les Dominicains de Naples.

On connaît la vertu du jeune Saint les efforts de sa famille, et surtout de sa mère, pour le faire rentrer dans le monde, sa lutte pour la défense de sa chasteté et la récompense que les Anges lui apportaient au nom de Dieu, en

lui disant :

“Nous te ceignons, de la part de Dieu, de cette ceinture de la chasteté que tu as demandé. Aucune tentation ne pourra jamais te la ravir, et ce privilège que ne saurait mériter la vertu humaine, la bonté divine daigne te l'accorder.”

On connaît encore l'ineffable dialogue du Christ et de Saint Thomas :

“Thomas, tu as bien écrit de moi ; quelle récompense recevras-tu en retour de ton travail ?”

“Seigneur, nulle autre que *vous-même*.”



Saint Thomas ceint par les Anges.

PRIERE
A SAINT THOMAS D'AQUIN
PATRON DES ECOLES CATHOLIQUES

O docteur angélique, saint Thomas, prince des théologiens et règle des philosophes, gloire insigne du monde chrétien et lumière de l'Eglise, céleste patron de toutes les écoles catholiques, vous avez appris la sagesse sans déguisement et vous la communiquez sans envie : priez pour nous le Fils de Dieu, la Sagesse éternelle, afin que l'esprit de sagesse vienne en nous, et nous fasse comprendre ce que vous avez enseigné et imité ce que vous avez fait. Obtenez-nous ainsi de participer à la science et à la vertu

par lesquelles vous avez brillé dans le monde comme un soleil, et d'en goûter éternellement avec vous les fruits très suaves au ciel, en louant la divine Sagesse dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

(200 jours d'ind. Léon XIII.)

Dieu de miséricorde, accordez-moi la grâce désirée avec ardeur, de rechercher avec prudence, de reconnaître avec vérité et d'accomplir avec perfection ce qui vous est agréable, pour la louange et la gloire de votre nom. Ainsi soit-il.

(300 jours d'indulgence pour ceux qui récitent cette dernière prière avant l'étude ou avant la classe.) (Léon XII.)

Imprimatur.

† MAXIME, Év. de St.-Hyacinthe.

Souscriptions pour les "Stations" du Rosaire et pour L'EMBELLISSEMENT du terrain.

du 25 Décembre 1909, au 25 Janvier 1910

Pour les voyages de terre :

Honoré Savard : Montréal 25cts. Dame W. Garceau : 15cts.
Delle Aurélie Lanouette pour 32 voyages : Ste. Anne la Pérade \$1.60
Dame J. H. Marchand : Ste. Anne la Pérade \$1.00.
Anonyme : Lowell 10cts. Dame J. E. Vezina : Montmagny 25cts.
Anysie Mireault : Hull 50cts.
Alphonse Lemay : Pont Maskinongé, 25cts.
Dame A. Rivard : St. Wenceslas, 20cts.
Anonyme : 10cts. P. H. Sauvé : Montréal, \$4.00.

Pour les Stations du Rosaire :

Delle C. Montreuil : La Pérade 75cts.
Delle Lydia St. Pierre : Hull, \$1.00.
Une abonnée : Ste. Anne la Pérade, un gros grain, \$3.00.
Dame J. H. Marchand : Ste. Anne la Pérade, un gros grain, \$3.00.
Dame James Cool : St. Isidore, N.-B. 30cts.
Dame J. E. Vezina : Montmagny, 75cts. Dame O. L. : Proctor, 40cts.
Dame Flora Lottinville : Proctor, \$1.00.
Dame A. Cantin : Warwick, \$1.00. Anonyme : \$2.00.
Dame C. F. : Manchester, 25cts. Dame J. Goulet : Chatham, 20cts.
J. O. St. Arnaud : St. Jean Baptiste, 50cts.
Dame Ch. Lambert : Biddeford, 40cts.
Dame J. H. Desjardins : Hochelaga, \$1.00
Flavien Chaput : St. Nortbert, \$1.00.
Delle Aimé Lesieur : Manchester, \$1.00.
Dame J. Beaudette : Biddeford, \$1.25.
Dame Vve. A. F. : Ste. Cecile, 25cts.
Anonyme : 10cts.



Canadiens Restez Chez Vous

Les *Annales* ont des amis jusqu'au fond du Texas. Un d'entr'eux nous adresse le récit suivant que nos Canadiens feront bien de lire et de méditer. Et puisse la mésaventure de Plamondon décider tous nos bons Canadiens "à rester chez nous."

L avait une douzaine d'enfants. Il s'appelait Plamondon. C'était un Canadien de la province de Québec. Comme quelques-uns de ses compatriotes, il avait voulu goûter aux Etats, à l'Ouest.

Un jour, je ne sais comment, on lui parla du Texas. Ciel bleu, printemps éternel, récoltes perpétuelles, tout cela bourdonna dans ses oreilles, grandit dans son imagination, brilla devant ses yeux.

Il s'embarqua pour le pays de ses rêves. Quand il y arriva, le ciel était sans nuage, les champs couverts de récoltes, les fleurs épanouies, et c'était au mois de Décembre. Quelle différence! Quel contraste! Là-bas, au Canada, la nature enveloppait la terre d'un linceul blanc et glacial, ici, elle souriait au milieu des fleurs.

Plamondon était content.

Les spéculateurs américains et protestants qui l'avait fait venir, lui promettaient monts et merveilles. En plantant des oignons, des choux, il allait, dans une année ou deux, devenir millionnaire. Il faut dire que toute la contrée du Rio Grande, autrefois inculte, couverte de broussailles, d'ébéniers, de mesquites, de cactus, commençait à devenir un véritable eden, grâce aux systèmes d'irrigation que des capitalistes américains avaient établis. Là, où l'eau était abondante, les récoltes étaient superbes et des immensités de terrains étaient couvertes de coton, de cane à sucre, de choux, d'oignons etc. etc. Pour réussir il ne fallait que de l'énergie, de l'eau et du capital.

Plamondon ne manquait certes pas d'énergie. Dès qu'il fut en possession des quarante acres qu'il prit par contrat, il se mit à les défricher avec l'aide de ses deux grands garçons. L'eau

manquait, mais on lui promit un canal qui, dans une semaine ou deux, amènerait l'onde du Rio Grande sur sa terre.

La chose qui faisait le plus défaut était le capital, car il n'avait pas encore rencontré la fortune dans ses voyages aux Etats ou dans l'Ouest...mais ça viendrait.

Plamondon était content.

Hélas ! Mille fois hélas ! La malchance qui l'avait accompagné dans ses tentatives précédentes, l'avait suivi jusqu'au Texas.

Il dépensa le peu d'argent qu'il avait. L'eau que les spéculateurs sans conscience lui avait promise ne vint pas. La fièvre typhoïde apportée au Texas par une vieille Mexicaine venue du Mexique, entra dans la famille. Un de ses garçons l'aîné, mourut.

Je me rappelle encore de le voir, le pauvre Plamondon, les cheveux blanchis par les soucis, la peine, peut être le remords d'avoir quitté son beau Canada et d'avoir entraîné sa famille si loin pour être malheureuse. Il vint me dire, un soir, que son fils était mort. Il avait, lui même, fait le cercueil avec des planches qu'on lui avait données. Il pleurait.

Oh, comme je fus ému le lendemain matin, lorsque faisant la lever du corps je vis Plamondon, à genoux, au milieu de toute sa famille, récitant à haute voix le rosaire devant le cadavre de son enfant.

Hélas, un malheur n'arrive jamais seul. La fièvre qui avait tué son fils le frappa lui aussi. Deux de ses filles tombèrent malades. Longtemps la maladie continua de s'aesoir au chevet de leurs lits. La santé revint avec le printemps. Plamondon, après avoir souffert, travaillé à la journée, pour payer ses dettes et gagner son voyage reprit avec sa famille, le chemin du Canada.

C'est avec bonheur, avec joie, que je les vis partir.

Le Texas est certes un beau pays où le ciel, les fleurs, les oiseaux font penser au printemps éternel. C'est un pays d'avenir, où les récoltes seront abondantes, où la fortune aimera à se promener et sourire. Mais ce n'est pas un pays pour les Canadiens voyageurs. On dirait que le bon Dieu, que la bonne Ste. Anne et St. Jean Baptiste ne veulent pas les voir laisser leur beau et catholique pays. On dirait qu'ils veulent leur faire

sentir et comprendre qu'ils doivent rester chez eux, et qu'après tout, la vraie fortune qu'ils doivent chercher, ils la trouveront mieux au foyer canadien où, naturellement, l'on vit et l'on s'aime en pensant au ciel.

PADRE ALBERTO O. M. I.

La première confession de M^{GR} de Cabrières

VOUS ne pouvez avoir oublié le charmant récit que le P. Lacordaire a fait de sa première confession. On aime avec lui, et la belle sacristie de l'Eglise Saint-Michel de Dijon, et le majestueux vieillard qui reçut les premiers avœux du futur orateur de Notre-Dame de Paris.

On est ému au spectacle de cet enfant, à genoux près d'un prêtre doux et bienveillant, qui pour la première fois pénètre au nom de Dieu dans les secrets les plus intimes d'une âme ingénue et candide.

Me permettez-vous de vous avouer que je n'ai jamais lue cette page exquise sans faire un retour sur moi-même et sans me représenter jusque dans ses moindres détails l'humble scène de ma première entrevue avec le P. d'Alzon, derrière le maître-autel de la Cathédrale de Nîmes.

J'avais sept ans. Ma grand'mère avait voulu me conduire à son excellent et pieux directeur, le P. de Barruel, ancien chartroux alors aumônier de l'hôpital général, dont la ville entière honorait la sagesse, la grave simplicité et l'austère douceur.

Ma mère avait réclamé; elle pensait m'amener à M. l'abbé Vermont, missionnaire de Besançon, orateur puissant et zélé, dont Dieu allait bientôt se servir pour jeter en terre, sur le sol de la guinguette du *Prés aux Clercs*, le germe d'où sortirait ensuite le grand arbre de l'Assomption.

Comme, au fond, j'étais le plus intéressé dans cette grave question, on résolut de s'en rapporter à mon choix, et je choisissais le jeune prêtre arrivé depuis deux ans à peine à Nîmes, et qui déjà en ébranlait tous les échos. De cet entretien avec M. l'abbé d'Alzon allait résulter la direction définitive de ma vie.

Je retrouve au plus intime de mes souvenirs l'image de celui à qui j'étais venu faire ainsi, spontanément, le premier sacrifice de mon orgueil. Il était grand et mince. Son front, encadré de cheveux noirs et abondants, était vaste et haut. Le visage eût été plein et animé de vives couleurs si la mortifica-

tion chrétienne n'eut déjà creusé légèrement les joues et pâli le teint. Les lèvres, mices et fines, apparaissait comme une arc tendu d'où seraient aisément partis des traits acérés si le carquois n'avait été volontairement approuvri d'une flèche qui aurait blessé sans porter la guérison avec la blessure. Le menton, profondément creusé, indiquait l'énergie du caractère, et les yeux, vifs et profonds, révélaient l'ardeur, la pénétration, l'étendue d'une vaste et forte intelligence.

C'était dans tout l'ensemble de sa personne, un air naturel de grandeur, avec une allure intrépide et résolue ; c'était la virile beauté de la jeunesse, accompagné par l'attrait des plus vigoureuses vertus.

Comment ma curiosité enfantine, comment ma confiance s'étaient-elles tournées vers ce prêtre que j'avais à peine entrevu ?

Je ne pourrais le dire, mais c'est, il me semble, la preuve que dans la conversation de famille il avait été beaucoup question de lui, et que son nom m'avait paru dès lors environné d'un prestige singulier.....

MGR DE CARRIÈRES

Effet de l' " Ave Maria "

C'ÉTAIT au temps où la conquête de l'Algérie n'était point achevée, où les arabes, toujours en armes, ne désespéraient point d'en expulser les français.

Une colonne de ravitaillement s'en allait visiter des postes militaires isolés, leurs porter des vivres et des munitions.

Une nuit, elle fait une halte de quelques heures à un poste intermédiaire. Un Père Jésuite l'accompagnait. En y arrivant, le Père se rend à l'hôpital une baraque sans gardien, plongée dans la plus profonde obscurité. Elevant la voix, il dit ;

— Le missionnaire n'a que quelques heures à passer ici ; quel qu'un a-t-il besoin de son ministère ?

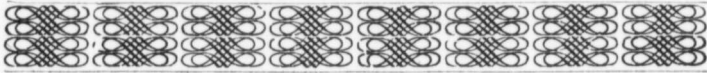
Pas de réponse. Il renouvelle cet appel deux fois, trois ; enfin un malade lui réponds :

— Monsieur l'abbé, un homme se meurt au troisième lit, à l'autre bout de l'hôpital, à votre gauche.

Le missionnaire va vers ce malade en tâtonnant en suivant les lits. Il arrive ainsi au bout de l'hôpital, revient sur ses pas, s'arrête au troisième lit. Il y trouve, en effet, un mourant ; il entend sa confession et lui administre le sacrement de Pénitence. Après cette suprême absolution qui assurait son salut, le malade dit au Père :

— Depuis mon entrée au service, je n'ai pas omis un seul jour de dire un *Ave Maria* pour obtenir la grâce de ne pas mourir sans confession. Je suis exaucé.

S. L.



La Gerbaude

DANS un petit village bas-normand, situé près de la forêt de Cinglais, vivait une vieille fille que l'on nommait " la Gerbaude. " Née infirme, ayant grandie dans la souffrance, souvent le jouet des enfants, — cet âge est sans pitié, — la Gerbaude venait d'atteindre sa soixantième année quand je fis sa connaissance. On m'en avait parlé comme phénomène d'inaltérable bonne humeur au milieu d'indicibles souffrances ; j'allai lui faire une visite.

La petite vieille, recroquevillée sur une chaise en un véritable paquet, une main enveloppée de chiffons sanglants, la tête courbée de façon que son menton semblait épinglé à sa poitrine, avait les jambes repliées sous elle, et ne pouvait faire un mouvement sans le secours d'autrui. . .

— Bonjour, la Gerbaude, dit la voisine qui m'introduisait, c'est une visite.

— Bien le bonjour ! dit une petite voix grêle et chevrotante, comme celle d'une fillette enrhumée. . .

— Comment allez-vous ? lui dis-je.

— Merci, Monsieur, ni pire, ni mieux.

— Souffrez-vous beaucoup ?

— Dans le jour, c'est supportable ; mais la nuit, c'est quelquefois très dur.

— Il y a longtemps que vous êtes dans cet état ?

— Je n'ai jamais eu les jambes comme tout le monde ; quand j'étais enfant et jeune fille, je marchais avec des béquilles, mais, entre vingt et vingt-deux ans, mon bras gauche est devenu inerte et ma main droite s'est mise à se ronger toute seule, c'est cette main qui me fait le plus souffrir. . .

— Avez-vous quelques ressources ?

— Je ne manque de rien grâce à la charité du bon monde. . . Mon logement n'est pas un palais, mais c'est un abri.

Je regardai autour de moi et fus frappé du délabrement de cette unique chambre, dont le sol en terre inégalement battue me parut humide et sombre ; l'unique fenêtre n'avait que trois carreaux, le quatrième était remplacé par un mouchoir qui s'enflait au souffle du vent malgré les clous qui l'attachaient aux angles.

— Et pour la nourriture ?

— Oh ! je suis très bien . Les voisins m'apportent une grande écuelle de soupe *presque* tous les jours, j'en ai pour deux repas. . .

Ce " presque " me fit réfléchir. . .

— Et quand ils ne vous en apportent pas ?

— C'est parce qu'ils oublient, dit-elle, et, le lendemain, ils en sont bien fâchés. . . . Comprenez donc comme je suis " ennuyante ", il faut qu'on

me fasse manger, qu'on me lève ou bien je reste dans mon lit ; qu'on me couche ou bien je reste à la fenêtre toute la nuit . .

— Est-ce que cela vous arrive souvent ?

— Presque jamais deux fois de suite, dit-elle naïvement ; j'ai de si bons voisins . .

— Pauvre femme ! comme vous êtes malheureuse !

— Malheureuse ? Moi ! Oh ! non, Monsieur, je chante dans mon cœur toute la journée et bien souvent, la nuit, je rumine encore des cantiques . . Malheureuse ? Mais, pourquoi, grand Dieu !

— Mais, vous souffrez ? . .

— Pas comme *Lui*, dit-elle, et relevant ses paupières, elle fixait un crucifix placé bas, bien bas sur la muraille, afin qu'elle le vit sans redresser la tête. Ses traits s'illuminèrent d'une paix céleste, tandis qu'elle murmurait ; “ Je suis clouée à ma chaise ou à mon lit, *Lui*, il a été cloué sur une croix de bois bien dure : ma main me fait mal, mes pieds aussi ; *Lui*, a eu les pieds et les mains percés et traversés par des clous : j'ai faim, j'ai soif surtout. *Lui* a souffert d'intolérables tortures qui lui ont fait crier : “ J'ai soif ”. Je ne dors pas la nuit, mais *Lui* il a souffert une affreuse agonie, et il était Dieu et il était Saint, et il a souffert tout cela parce qu'il m'aimait . . Oh ! Monsieur, ce n'est pas difficile de souffrir pour le remercier ; par moment, il me semble qu'il me dit au fond du cœur : “ Tu seras avec moi dans le Paradis. ” Et alors je suis si heureuse de souffrir tout cela pour y payer ma place que je n'en voudrais rien perdre . . Et puis, si je suis un peu avare, c'est que bien des gens n'ont pas le temps de prier ; ils ont autre chose à faire qu'à souffrir ; alors, j'offre mes douleurs pour tous les agités, pour tous les occupés, pour tous les ignorants les indifférents, et je me trouve heureuse d'être délivré des mille tracas de la vie dans lesquels ils se noient, oubliant qu'il n'y a qu'une chose nécessaire. Notre âme *Lui* a pourtant coûté assez cher pour qu'on se donne la peine d'y penser.

— Est-ce que vous avez été toujours dans le besoin ?

— Oh ! non, dit-elle en riant . . Mes parents possédaient une certaine aisance ; quand je les ai perdus . . (Je vis qu'elle hésitait à poursuivre). une amie me demanda d'habiter avec moi pour me soigner moyennant quoi elle partagerait ma petite fortune ; c'était trop juste . . Mais . . oh ! Ce n'était pas gros : j'avais 1.200 francs de rente, elle gardait les titres tout naturellement ; et, un jour, elle me dit qu'elle allait se marier, mais qu'elle ne m'abandonnerait pas ; ce jour-là, elle partit le soir après m'avoir couchée, et elle n'est jamais revenue . .

— Et vos titres ?

— Partis avec elle ! . . Je l'aimais bien, j'en ai eu de la peine . . C'est dur d'être trahi par ses amies . . *Il* a voulu connaître ce chagrin-là, et, voyez-vous, on ne m'a pris que de l'argent, tandis que *Lui*, son ami la vendu.

— Lisez-vous ?

Elle éclata de rire . .

— Il me faudrait un *page* pour tourner mes *pages*, dit-elle, riant de son eu de mots . . Non, je ne lis que dans ce livre-là . .

Son regard fixa encore le Crucifix.

— Il me parle . . Je lui réponds . . Ce livre-là explique tout enseigne tout, console de tout . .

La pauvre femme resta silencieuse et recueillie, je la sentais pénétrée de l'amour infini du Dieu Rédempteur, et il me revint à l'esprit cette phrase célèbre d'un grand évêque : " Ce n'est pas la Justice de Dieu qui m'effraie, c'est son Amour qui me fait peur ! On n'est pas aimé ainsi impunément. "

Cette humble femme pouvait ne pas être *effrayée* de l'amour de Dieu pour nous, car elle prenait large et généreuse part à la Passion de Notre-Seigneur . . Elle y trouvait la paix et le bonheur au milieu des souffrances ; elle y puisait la certitude et l'avant-goût des joies éternelles !

Y. D'ISNÉ.

L'heure du diner.

ON dine à sept heures précises dans la maison Duffost. Absent depuis le matin, M. Duffost vient de rentrer pour se mettre à table. Il est de sept minutes en retard !!!

Madame, *sans lui laisser le temps de s'excuser*.—Quand vous avez sonné, j'ai cru que c'était le médecin qui arrivait.

Monsieur, *avec inquiétude*.—L'attendais-tu donc ? Serais-tu malade ?

Madame.—Croyez-vous que même une santé de fer puisse tenir contre un estomac ruiné par l'absence de repas à heure régulière ? Vous imaginez-vous que ce n'est pas être malade que de se sentir mourir dans les angoisses de l'attente en se disant : " Un autobus lui a peut-être passé sur le ventre ? "

(*Monsieur, qui sent venir l'orage, garde le silence.*)

Madame.—Daignerez-vous au moins répondre à la seule question que je vais vous faire ?

Monsieur.—Laquelle ?

Madame.—Pouvez-vous me dire si vous avez l'intention de rentrer tous les jours à pareille heure ?

Monsieur, *doux*.—Voyons, ma bonne, est-ce que tu vas gronder pour une pauvre fois que je suis rentré de sept minutes en retard ? J'ai été retenu par une affaire sur laquelle on m'a demandé le secret.

Madame.—Rien ne dit que demain vous ne serez pas en retard d'une heure ; une autre fois, de 24 heures... On commence par sept minutes et l'on finit par des années.

Monsieur.—Ça ne s'est jamais vu.

Madame.—Comment ? Ça ne s'est jamais vu ! Mais, hier soir encore, ne

me parliez-vous pas de ce marin, qui partit en promettant de revenir et qui n'a pas reparu ?

Monsieur.—Mais il y quatre-vingt-dix ans de cela ?

Madame.—Il n'en est que plus coupable !

Monsieur.—Et puis, souviens-toi, j'ai ajouté qu'il avait péri dans un naufrage.

Madame.—C'est bien facile de dire qu'on a péri dans un naufrage quand il n'y a là personne pour vous démentir. Ah ! vous vous trompez étrangement si vous croyez que, le jour où il vous plaira de ne pas rentrer, vous vous tirerez d'affaire en faisant mettre dans les journaux que vous êtes parti dans un ballon qui n'est jamais redescendu ! Avec moi ces histoires-là ne prennent pas, je vous préviens...pas plus que celle d'aujourd'hui.

Monsieur.—Je ne sais pas où tu vois une histoire...

Madame.—Monsieur affecte d'arriver ici tout bouffi de mystère...et, quand on l'interroge..., quand on daigne l'interroger, il pince les lèvres pour vous dire que c'est un secret...Oh je ne suis pas curieuse de le savoir votre fameux secret...

Monsieur.—Ne vas-tu pas te mettre martel en tête parce que, je t'affirme je me suis occupé de l'affaire d'un autre ?

Madame.—Jolie affaire que celle qu'un époux ne peut avouer...

Monsieur.—Je te répète que c'est un secret qui n'est pas le mien.

Madame.—Oui, l'excuse est bien commode.

Monsieur, *agacé*.—Ah ! tu me rendras fou !

Madame.—Vous n'avez pas assez de cœur pour cela.

Monsieur.—Tiens, pour avoir la paix, j'aime mieux te le dire tout de suite.

Madame.—Non, non, c'est inutile.

Monsieur.—Tu ne veux pas que je parle ?

Madame.—A quoi bon ? Vous allez inventer quelque mensonge, car vous êtes habile à ce jeu-là.

Monsieur.—Veux-tu m'écouter ?

Madame.—Vous pouvez commencer votre conte...

Monsieur, *allant avouer*.—Je...

Madame, *l'interrompant*.—Seulement, je vous avertis que je n'en croirai pas un mot.

Monsieur.—Autant ne rien dire alors.

Madame.—Vous le voyez, j'étais bien certaine qu'en vous mettant au pied du mur vous ne trouveriez rien. Ah ! je connais toutes vos malices !

Monsieur.—Mais saperlotte !!!

Madame.—Oui, oui, vous tempêtez pour vous donner le temps de trouver votre mensonge.

Monsieur, *exaspéré*.—Mille millions de milliasse ! veux-tu me laisser parler ?

Madame.—Oh ! allez, allez ; votre humble esclave vous écoute.

Monsieur.—Eh bien, un de ses amis, qui était à la veille de faire faillite,

s'est adressé à moi, et toute la journée j'ai couru pour le tirer de peine en offrant ma garantie.

Madame, *après un soupir*.—Ah ! j'ai bien fait de payer le boulanger hier, nous avons au moins le pain assuré pour un mois... Dès ce soir, j'habitueraï notre fils à coucher sur la paille, car tel est son avenir à cet enfant dont le père prodigue sa fortune au premier coquin venu.

Monsieur.—Oh ! coquin ! C'est bien vite qualifier quelqu'un dont tu ignores encore le nom.

Madame, *d'un ton de mépris*.—Avec ça que je n'ai pas déjà deviné qu'il s'agit de ce stupide Ducoudray.

Monsieur.—Double erreur ! D'abord, ce n'est pas Ducoudray.. et ensuite il est loin d'être stupide, C'est un fabuliste distingué.. Depuis La Fontaine, il y avait une place à prendre, et Ducoudray s'en est emparé.

Madame, *avec colère*.—Quand je pense qu'il a eu l'audace de me dédier une de ses stupidités !!! Et c'est pour ce misérable fabuliste que vous ruinez votre famille !.. Oh ! comme j'ai eu tort de ne pas croire mes presentiments le jour où, pour la première fois, il est entré ici avec ses gros souliers crottés. Je me souviens que je me suis dit aussitôt : " Il a déjà deux pieds dans notre salon, il en aura bientôt quatre dans notre caisse. " Et ça n'a pas manqué !!! A cette heure, notre avenir est dans les mains de ce Ducoudray, pour lequel vous avez répondu.

Monsieur, *agacé*.—Je t'affirme que ce n'est pas Ducoudray.

Madame.—Alors c'est quelque vaurien de son espèce que vous n'osez pas plus avouer.

Monsieur.—Ne dis pas d'injures, car, si tu savais le nom, tu en serais au désespoir.

Madame.—Oui, il ne peut y avoir qu'un misérable, un sacripant, un chevalier d'industrie... un filou.., un escroc.., un voleur...

Monsieur, *perdant patience*.—Eh ! bien, puisque tu tiens tant à le savoir, ce misérable, ce sacripant, ce filou, cet escroc, ce voleur pour lequel j'ai répondu, c'est ton frère, qui avait été trop imprudent avec les fonds turcs !!!

Madame, *bouleversée*.—Ah ! mon pauvre Duflost, pardonne-moi.

(*Les deux époux s'embrassent.*)

Monsieur.—Là, maintenant que la paix est faite, dinons-nous ?

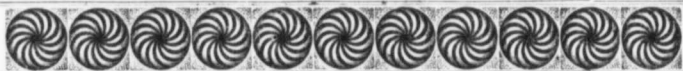
Madame.—Pas encore.

Monsieur.—Pourquoi ?

Madame.—Parce que j'ai eu à envoyer la cuisinière en course dans la journée, de sorte qu'au lieu de sept heures nous ne pourrons dîner qu'à huit.

Monsieur.—A huit heures !!! Et tu me faisais une scène en me reprochant d'être en retard de sept minutes !

Madame.—C'était pour te faire prendre patience, mon chat.



La Panthère de Staouéli.

C'ÉTAIT en 1840. Les soldats français qui bivouaquaient dans les environs de Staouéli, en Algérie, étaient constamment tenus en éveil par les glapissements des chacals et des hyènes, souvent dominés par le miaulement de la panthère.

Or, un jour, une femme, veuve depuis peu de temps, sortait d'une cabane située sur la hauteur, près du camp.

Elle allait, la pauvre femme, dans la plaine de Staouéli, chercher de l'herbe pour sa chèvre. Un enfant était à son sein ; un autre, garçon de douze à treize ans, la suivait, portant sur son épaule un fusil à pierre tel que le gouvernement en avait distribué, pour leur défense, aux colons de la banlieue d'Alger. La mère ne voulait pas qu'il emportât le vieux mousquet, chargé depuis un an peut-être ; mais l'enfant s'était obstiné, et la mère avait fini par céder.

Le trio était arrivé dans la plaine de Staouéli, la mère déposa son nourrisson sur l'herbe épaisse, sous un buisson de tamaris, puis s'armant de sa faucille, coupa l'herbe qui lui était nécessaire et dont elle fit un fagot. Déjà elle l'avait posé sur sa tête, et, ayant repris son nourrisson, elle allait regager la montée qui conduisait au hameau, lorsque son fils poussa un cri d'effroi.

La mère se retourne, et, suivant l'indication de la main de son enfant, elle aperçoit la tête énorme d'un panthère rasée dans un buisson de lentisque, à vingt mètres d'elle. Son fils arme son fusil et veut tirer ; elle l'en empêche, espérant que l'affreuse bête les laissera s'en aller sans les attaquer. Elle avance un peu, se retournant à chaque pas et serrant son nourrisson contre son sein ; son fils marche à reculons, son fusil bas et armé, le doigt sur la détente.

La panthère s'est ramassée ; elle bondit sur le groupe humain, Au même instant le garçon pousse un cri, un coup de feu se fait entendre ; la mère tombe à genoux : « Jésus, Marie ! » supplie-t-elle les yeux au ciel, dans l'attitude d'un condamné qui attend le coup mortel.

Un instant se passe, terrible et plein d'angoisses, et le fils se jette au cou de sa mère : « Regarde, mère !.. » Et la mère se retournant, voit la panthère étendue sans vie à quelques pas d'elle.

Au moment où l'affreuse bête s'élançait sur le fils, celui-ci instinctivement, nerveusement, avait appuyé sur la gâchette sans épauler, à plus forte raison sans viser ; le coup était parti, et la balle avait traversé le cœur de la panthère.

Arrivée toute tremblante au village la mère courut au camp et raconta la scène terrible et le danger de mort auquel elle venait d'échapper. Une escouade en armes fut envoyée sur les lieux, guidée par le jeune héros de ce drame. On trouva la panthère là où elle était tombée. Mise sur un mulet et portée au camp, elle fut présentée au gouverneur général, qui donna une forte prime à cette pauvre famille, si heureusement sauvée des griffes du plus féroce des fauves de l'Algérie. L'évêque prit à sa charge l'éducation du petit garçon et veilla désormais sur la mère et le nourrisson.

— Je dois mon salut, disait cette femme, à ces deux mots : *Jésus Marie !* prononcés au moment suprême.

— C'était sa conviction.. c'est aussi la mienne, dit le capitaine Blanc, qui a publié ce récit.

Ave Maria

Paroles du Curé d'Ars.

Un de ses paroissiens lui demandait un jour d'un ton malicieux :

— Pourquoi donc vous entend-on à peine quand vous priez, Monsieur le Curé, tandis que vous prenez une si grosse voix quand vous prêchez ?

— C'est que, répondit-il, lorsque je prêche, j'ai souvent affaire à des sourds ou à des gens qui dorment ; mais quand je prie, j'ai affaire au bon Dieu, qui, lui, n'est pas sourd.



L'Église dormante.

AMIS lecteurs, connaissez-vous *l'Église dormante*? Nous ne connaissons, répondez-vous, que l'Église catholique qui se compose de l'Église triomphante, de l'Église souffrante et de l'Église militante : c'est tout !

Mais dans l'Église militante qui sur terre doit combattre le diable, le monde et la chair, il se rencontre un certain nombre de catholiques qui ne combattent point, qui se désintéressent de tout, qui *dorment* en un mot. Ce sont les chrétiens de cet acabit qui composent l'Église *dormante*. Au premier rang se trouvent ceux qui ne font plus de pâques et n'entendent plus la messe. On a beau leur crier : « Le dimanche la messe entendras, » « Ton créateur tu recevras... ; » ils dorment et ne bougent pas.

D'aute, en grand nombre, vivent dans la somnolence et ne sont pas éloignés d'embrasser les maximes de l'Église toute la sanctification du dimanche consiste à faire acte de présence à une messe basse la plus courte et la plus écourtée possible, ils y arrivent tard et se sauvent avant le dernier évangile ; ceux qui ne font pas la prière du matin, « parce que disent-ils, ils n'ont pas le temps ; » ni la prière du soir, « parce qu'ils sont trop fatigués ; » ceux qui ne se font pas de scrupule de manger de la viande les jours maigres ; ceux qui ne favorisent aucunement la presse catholique et ne combattent d'aucune façon la presse mauvaise ; ceux qui, pouvant donner, restent indifférents aux œuvres catholiques et n'ont jamais un sou pour elles ; ceux qui restent muets comme ces carpes quand on attaque l'Église, ses ministres, les personnes consacrés à Dieu ; ceux qui n'ont cure du repos dominical et qui ont toujours trente-six affaires à traiter le dimanche ; ceux qui... mais n'allongeons pas la liste de ces chrétiens qui ne sont que trop disposés à sommeiller et à faire partie de l'Église dormante.

Pour nous, amis lecteurs, n'oublions jamais que nous sommes membres de l'Église militante, et que notre devoir est de combattre le mal et de promouvoir le bien : toujours en avant pour la plus grande gloire de Dieu ! Agissons, travaillons maintenant ; nous avons toute l'éternité pour nous reposer.





Revue Canadienne. La livraison de Janvier est la première du cinquante-huitième volume de la collection de la *Revue Canadienne*.

Cette *Revue* a déjà derrière elle un passé glorieux et nul doute que la Providence lui réserve un avenir plus glorieux encore. Il faut donc que les Canadiens encouragent de leurs abonnements et, pourquoi pas ? — de leur collaboration cet organe qui contribue si largement au développement des lettres et des arts dans notre pays.

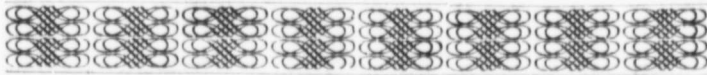
Voici le *Sommaire de Janvier 1910.* — *Fr. Valentin. M. Breton* : *Symbole (poésie).* — *John M. Clark* : Un médaillon de Jacques Cartier. — *A. B. Routhier* : Le Centurion et ses critiques. — *Philippe Fèrier* : L'Église et l'éducation. — *Athénaïs Bibaud* : L'œuvre port-scolaire. — *Joseph Schmitt* : Causerie scientifique. — *Thomas Chapais* : A travers les faits et les œuvres. — *Elic J. Auclair* : Chronique des *Revues.* — * * * Notes bibliographiques.

La Réponse : revue mensuelle d'apologétique populaire : abonnement 80cts. chez Tequi, 82, Rue Bonaparte, Paris. —

Sommaire de Janvier 1910. — Lettre ouverte à M. Aulard. — *Abbé Hasaut* Pourvu que les enfants n'en sachent rien. — Apologétique au jour le jour. — Lettre à Pierre l'Ermitte. — De quoi se mêlent les Évêques ? — Dossier de la neutralité scolaire. — Bibliographie. —

La Décoration des 50 ans de Service

- Quels sont vos titres à la décoration ouvrière ?
- Cinquante ans concierge. Jamais aucune discussion avec les locataires.
- Il faudra en amener quelques-uns pour témoigner... Nous les interrogerons.
- Impossible !
- Pourquoi ?
- Je suis concierge au cimetière !



Prières et Actions de Graces

St. Stanislas.—Veuillez inscrire dans vos annales un grand remerciement à la Très Ste. Vierge et à la bonne Ste. Anne de m'avoir guérie d'un mal de côté dont je souffrais depuis trois ans avec promesse de publier dans ses annales une abonnée, et je lui demande de me continuer sa protection.

—**St. Isidore.**—Veuillez s. v. p. inscrire dans les annales du Très St. Rosaire deux grandes faveurs obtenues par l'intercession de Notre Dame du T. S. Rosaire je lui dois de grands remerciements.—**Québec.**—Merci ! pour une grande grâce spirituelle par l'intercession du S. Cœur de Jésus et N.-D. du St. Rosaire. Une petite neuvaine à mon intention.—**St. Elie.** Je remercie Notre-Dame du Très St. Rosaire pour m'avoir guérie d'un panaris et de m'avoir soulagé d'une maladie de nerfs dont je demande la guérison complète, je vous envoie mon abonnement, veuillez inscrire dans vos annales—**E. C.**—**St. Mathieu.**—Veuillez avoir la bonté d'inscrire dans vos annales ce qui suit, ayant été malade le printemps dernier j'avais promis que si je revenais à la santé, je le ferais inscrire et que je m'abonnerais une année, je vous envoie mon abonnement et je demande à la Ste. Vierge la guérison de ma petite fille malade depuis huit mois—Une abonnée—**Montréal.**—Veuillez être assez bon de faire paraître dans vos annales que j'ai obtenu par l'intercession de Ste. Philomène en appliquant son cordon et après avoir fait une neuvaine en son honneur la guérison complète d'un tumeur dont je souffrais—**Fall River.**—J'avais promis il y a quelque temps une messe pour les âmes du Purgatoire et faire publier dans les annales du St. Rosaire, aujourd'hui je viens accomplir ma promesse, nous avions un procès qui nous aurait peut-être ruiné après cette promesse faite tout s'est arrangé à l'amiable, et aujourd'hui je viens remercier par la voie du journal la Très Ste. Vierge et les bonnes âmes—**Dame. Johnny Boutin.**—**Mériden.**—Ci-inclus \$1.00 pour 2 messes à Notre-Dame du St. Rosaire pour m'avoir ramené à la santé après une grave maladie avec promesse d'inscrire dans les annales et mille fois merci à ces bons bienfaiteurs—**Dame G. G. G.**—**Yamachiche.**—Ci-inclus 10cts. pour faire brûler devant la Reine du Rosaire qui ma accordé la grâce que j'ai demandé il y a quelque temps dans ses annales et ayant faite 3 neuvaine consécutives en l'honneur de notre sainte patronne qu'on n'invoque jamais en vain, alors j'ai promis de le faire publier dans les annales—**Abonnée.**—**Notre-Dame de Ponnmain.**—Je viens m'acquitter aujourd'hui d'une promesse faite à Notre-Dame du St. Rosaire et à la bonne Ste. Anne pour la guérison de mon mari malade cette automne après promesse faite de m'abonner aux annales et faire dire une basse messe en son honneur—J'ai obtenu de si grandes faveurs de la Ste. Vierge que j'ai invoquée aussi sous le nom de Notre-Dame du Perpétuel Secours que je voudrais le chanter partout j'ai d'abord obtenu la grâce de ma conversion. J'étais éloignée de Dieu depuis mon enfance. Lorsque je pensais à me convertir, et pendant une retraite que nous eûmes pendant les sermons le démon faisait passer des choses odieuses dans mon esprit quelque fois je devenais devenir folle mais la Ste. Vierge n'a pas été sourde à mes prières, c'est fini de ces choses obscènes—**Ste. Monique.**—Je vous envoie ci-inclus 50cts pour une basse messe en l'honneur de N.-D. du St. Rosaire applicable aux âmes de parents défunts et autres âmes délaissées pour une guérison obtenue, avec promesse de faire publier dans vos annales s. v. p. me recommander aux prières de N.-D. du T. S. Rosaire pour grâces spéciales.

Dame Ol. L. G.—**Nicolet**.—Reconnaissance à Notre-Dame du Rosaire pour faveur reçue avec promesse de faire publier off. une piastre pour les Stations du Rosaire—**St. Ubalde**.—J'avais promis de faire insérer dans vos annales une faveur si je pouvais être exaucée, aujourd'hui je suis heureuse d'oser vous demander pour la plus grande gloire du bon Dieu et de N.-D. du Rosaire mon garçon était au Séminaire et je priais pour qu'il vint à prendre la soutane si c'était la volonté de Dieu il la prise au mois de septembre s. v. p. priez avec moi pour qu'il persévère dans ses bonnes résolutions—**Gentilly**.—Veuillez inscrire dans vos annales une affaire bien difficile à décider avec la protection de Notre-Dame du Cap je l'ai obtenu trois ave maria en remerciement—**Beaumont**.—Je viens remercier Notre-Dame du Rosaire de m'avoir accordé le baptême à mon enfant et une heureuse maladie off. \$1 00 et aussi pour préservation du feu off. 10cts. et je la prie de m'accorder une autre grâce. O bonne Mère je vous supplie de m'exaucer—**Abonnée—Québec**.—Je vous envoie 50cts. pour une messe privilégiée, pour les âmes du purgatoire en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire pour une entreprise que j'ai faite, si ça ne me coûtait pas cher, que j'enverrai cet argent et de le faire publier dans vos annales—**V. D. St. Alexis des Monts**.—Veuillez inscrire dans vos annales une guérison obtenue par Notre-Dame du Rosaire. Offrande 50cts. avec promesse de publier—**St. Gabriel**.—Ci-inclus cinquante centins que vous trouverez pour remercier la Ste. Vierge d'une grâce qu'elle m'a obtenue il y a quelque temps avec reconnaissance quand je serai en peine j'aurai encore recours à Notre-Dame du Très Saint Rosaire—**Dame F. L. G—Montréal**.—Je vous envoie sous ce plie \$1.50 pour mon abonnement et 50cts. pour les Stations du St. Rosaire veuillez insérer dans vos annales que j'avais promis 50cts pour les Stations si j'obtenais la grâce demandée à ma bonne mère du Cap—**St. Sauveur**.—Je vous envoie 50cts. pour une messe privilégiée pour les âmes du purgatoire en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue—**Cap de la Madeleine**.—Mille remerciements à Notre-Dame du T. St. Rosaire pour une guérison obtenue par les prières qui ont été dites. et promesse de deux basses messes, faire brûler 25 lampes en l'honneur des 15 mystères demandant à la Ste. Vierge de continuer ses faveurs.—**Waterbury**.—Vous trouverez ici-inclus la somme de deux piâtres pour quatre messes pour faveurs obtenues—**Delle M. D—Holyoke**.—Vous trouverez ci-inclus \$2.00 pour le sanctuaire de Notre-Dame du St. Rosaire je remercie cette bonne mère de la faveur qu'elle ma obtenue. Je lui demande encore de me protéger—**W. H. Hébertville**.—Veuillez publier mes remerciements pour guérison obtenue—**Dame D. Gaudreault—Hébertville**.—Mille remerciements à la Ste. Vierge pour guérison obtenue—**Forges Radnor**.—J'ai obtenu des faveurs de N.-D du T. Saint Rosaire avec promesse de 3 rosaires et de le faire inscrire.—**Abonnée**.—**Cap de la Madeleine**.—J'ai promis une grand'messe et publication dans les annales si j'étais guéri, je le suis je m'acquitte de ma promesse—**A. L.—Crookston**.—Veuillez inscrire mes sincères remerciements pour guérison obtenue après promesse de publier—**Dame D. B.—Marcellin** Je dois mille merci à N.-D. du Rosaire pour guérison complète d'une jambe—**Dame V. L.—Trois Rivières**.—Guérison obtenue après promesse de publier off. de \$1.20 pour lampes—**Dame J. B. L.—St. Alexandre**.—Ayant obtenu la faveur que je sollicitais je m'empresse de le faire inscrire dans vos annales espérant que cette bonne mère me continuer à sa protection. Je vous envoie \$1.00 en actions de grâce—**Abonnée—St. Dida-ce**.—Je vous envoie 50cts. pour faire brûler les lampes j'ai obtenu la grâce que je vous avais demandée—**Précieux Sang**.—Un petit garçon ayant au mois juillet dernier contracté une maladie qui menaçait de le faire mourir j'eus alors recours à Notre-Dame du Cap et lui promis que si elle le guérissait que je la remercierai par la voie des annales et aussitôt il prit

un mieux sensible et au bout de quelque temps il était tout à fait guéri mille remerciements à cette bonne mère—**Dame E. D.**—Vous trouverez ci-inclus 15cts. pour trois voyages de sable tel que dit dans les annales du Rosaire pour une faveur obtenue avec promesse de le faire publier dans les annales—**Dame W. Garceau. Ste. Croix.**—Étant malade depuis long-temps j'ai promis à la Reine du Rosaire si elle me soulageait je le ferai inscrire dans ses annales elle m'a exaucée je viens remplir ma promesse et la supplier de m'accorder une nouvelle faveur—**Dame E. B.—Trois Rivières.**—J'avais promis à Notre-Dame du Cap de faire inscrire dans vos annales la guérison de ma fille atteinte de fièvres typhoïdes maintenant elle est guérie parfaitement, merci et reconnaissance à notre bonne mère. **Dame Ernest Moreau—St. Isidore.**—Veuillez inscrire dans vos annales ce qui suit mille remerciements à Notre-Dame du T. S. Rosaire pour faveur obtenue—Une abonnée.—Off. 10cts autre faveur obtenue après avoir fait une neuvaine à Notre-Dame du T. S. Rosaire et avec promesse de le faire publier je dois mille remerciements à N. D. du T. S. Rosaire—Off. 10cts. **La Pérade.**—J'inclus un mandat poste de 75 centims pour les Stations du Rosaire, en reconnaissance de plusieurs faveurs obtenues et je demande à cette bonne Mère la guérison d'une amie et sa maternelle protection dans l'avenir—**Delle C M H.**—Pour obtenir une faveur à laquelle je tenais beaucoup, je promis à Notre-Dame du Rosaire, que si elle m'exauçait je lui trouverais de nouveaux abonnés et de plus, étant malade, que si elle me guérissait je donnerais quelque chose pour les Stations du Rosaire. Grand merci à ma bonne Mère elle ne m'a rien refusé.—**Ste. Croix.**—Je viens donc remercier N. D. du Très Saint Rosaire d'une faveur obtenue, l'autonne dernier j'ai failli mourir j'ai donc promis à cette bonne mère, que si j'en revenais je ferais inscrire ce fait dans vos annales. Je viens donc m'acquitter de cette dette de reconnaissance.—**Central Falls.**—Je vous envoie le montant de \$2.00 pour des basses messes d'action de grâces en l'honneur de Notre-Dame du Très Saint Rosaire pour faveurs obtenues applicable aux âmes du purgatoire.—**Pontiac-Fabre.**—Pour deux faveurs obtenues.—Merci, off. \$2.00—Une abonnée.—**St. Stanislas.**—Mille remerciements à Notre-Dame du St. Rosaire pour guérison obtenue après promesse de faire publier dans vos annales, je vous inclus \$3.00 pour grand-messe applicable aux âmes du purgatoire.—**Dame W. R. —Wabeshehene.**—J'envoie 25cts à Notre-Dame du Très Saint Rosaire après une neuvaine deux grâces obtenues mille remerciements à Notre-Dame du Rosaire—**C. M.—St. Johnsbury.**—Mon fils ayant perdu une assez forte somme d'argent, je promis d'envoyer 25cts pour les Stations du Rosaire et aussi du pain à St. Antoine avec promesse de publier dans vos annales s'il la retrouvait l'ayant retrouvé quelques jours plus tard, je m'empresse de venir m'acquitter de ma dette envers Notre-Dame du Cap.—**Dame L. P.—Cap Santé.**—Guérison d'une glande dure qui menaçait de me conduire à la consommation, par l'usage de l'eau bénite après promesse de publier off. 10cts.—**G. L. M.—Cap Santé.**—Promesse de publier dans les annales du Rosaire pour guérison obtenue off. 25.—**Dame R. P.—St. Maurice.**—Au mois de Septembre dernier j'ai eu un rhumatisme sciatique qui à duré au moins deux mois je souffrais beaucoup il est disparu en faisant usage des roses bénites et après trois neuvaines de rosaires, et cette année au même temps il m'a repris j'ai encore fait usage des roses bénites et après m'avoir recommandé dans les annales du Rosaire il est disparu complètement, je remercie la Très Sainte Vierge du Rosaire. Qu'elle veuille bien pardonner ma négligence. Aussi j'ai promis si elle me guérissait de mon rhume ôpiniâtre et de la vilaine grippe dont je souffre depuis trois ans, je suis devenue un peu mieux et j'ai négligé d'accomplir ma promesse, et il est empiré, avec le secours de vos prières. révérend Père j'espère que la bonne Mère du Ciel voudra bien me pardonner.—**Québec.**—Enclosed

money order for \$2.00 kindly have Masses said and published in honor of Our Lady of the Cap in Thanksgiving.—R. Kelly.—**La Bate**.—Grand merci à Notre-Dame du Rosaire pour faveur obtenue avec promesse de faire publier.—A. J.—**Victoriaville**.—Veuillez accepter cinquante cents que j'ai promis pour faveur obtenue, basse messe applicable aux âmes du Purgatoire en l'honneur de Notre-Dame du Très Saint Rosaire.—D. L.—**La Baie du Febvre**.—Veuillez trouver ci-inclus le montant de \$1.50 pour promesse de guérison et une autre grande grâce obtenue par l'intercession de N.-D. du Très St. Rosaire et N.-D. du Sacré Cœur et de la bonne St. Anne après avoir promis de faire publier dans vos annales je dois mille et mille remerciements à cette bonne Mère.—Une abonée.—**Ste. Anne la Pérade**.—Off. d'un gros grain pour une faveur obtenue.—Une abonée.—**Scotstown**.—Actions de grâces à St. Antoine de Padoue et à Mgr. Laval pour guérison d'une méningite déclarée mortelle, après neuvaïne en leur honneur. J'ai négligé depuis 2½ ans la publication de ce fait, et voici que la même enfant souffre de la même maladie 10cts. pour cierge—M. V. C.—**St. Honoré**.—Je continue à m'abonner pour avoir gagné un procès sans plaider.—**Westbrooke**.—Ci-inclus 25cts. pour avoir obtenu de l'emploi à mon garçon après promesse de publier—**Ange Gardien**.—Mille remerciements à N.-D. du Cap pour faveur obtenue après promesse de publier. off. 10cts. et je demande nouvelles faveurs.—**Cap de la Madeleine**.—Je viens faire dire 2 basses messes en reconnaissance de faveurs obtenues. Dame S. R.

St. Adelphe—Ci-inclus avec l'argent des Annales 50cts. en action de grâce par Mr. Philippe Roberge pour la guérison d'un mal d'yeux avec promesse de faire publier dans les Annales s. v. p. a votre prochain numéro.—M. R.—**Trois Rivières**—Remerciement à Notre Dame du St. Rosaire et à Ste Anne pour position obtenue après promesse d'une grand-messe en leur honneur et de faire publier dans les Annales de Ste. Anne et du Rosaire, ainsi qu'un pèlerinage à Ste. Anne de Beaupré je prie N.-D. du Cap de vouloir bien me conserver cette position, qui me permet à présent, de subvenir au besoin de ma famille.—J. D. D.—**Montmagny**—Vous trouverez ci-inclus 75cts. pour les Stations du Rosaire et 25cts. pour l'embellissement du terrain. Merci bonne et tendre Mère pour les faveurs obtenues, guérison d'une maladie très grave, mon petit garçon s'était mis un bouton de bottine dans le nez, grâce à N.-D. du St. Rosaire il est guéri—G. V.—**Ste. Marie de Blandford**—Voici 25cts. que j'avais promis à la Ste. Vierge pour nous avoir protégé du feu l'été dernier et je la prie tous les jours qu'elle nous soulage dans nos misère.—Abonné—**St. Célestin**—Vous trouverez sous ce pli 25cts. que j'avais promis à Notre Dame du St. Rosaire si elle m'obtenait une faveur que j'ai obtenue depuis donc je m'empresse d'accomplir ma promesse avec grand merci et qu'elle daigne me continuer ses faveurs.—**Lowell**—Je vous envoie 10cts pour deux voyages de terre pour faveur obtenue et promesse de publier dans les Annales—Abonnée—**Pointe du Lac**—Mille remerciements à la Ste. Vierge pour faveur obtenue après avoir fait la neuvaïne efficace des trois Ave Maria et promesse de le publier dans les Annales.—D. Comeau—**Lachine**—Je vous envoie 50cts pour mon abonnement de plus une basse messe pour les âmes du purgatoire, 10cts. légère offrande qu'une personne atteinte de surdité a promis de faire, et aussi de faire publier elle a obtenu du soulagement et se recommande bien à vos prières—**St. Hugues**—Je désire renouveler l'abonnement de vos Annales du Très Saint Rosaire donc je vous envoie 50cts. pour l'abonnement et le reste de l'argent pour des basses messes avec remerciement à N.-D. du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues—Delle M. Belland—**Claremont**—J'ai été malade j'ai prié Notre Dame du St. Rosaire et St. Antoine de Padoue, et

inclus 75cts en bon postal dont 50cts. pour mon abonnement au Annales pour 1910 et 25cts. pour faire brûler dans le sanctuaire de N.-D. du Rosaire les douze lampes électrique de la couronne une heure en remerciement d'une faveur obtenue après promesse faite à N. D. du Rosaire.—Delle L. V.—Yamachiche—Aidez-moi à remercier la Très Sainte Vierge pour trois grâces obtenues. Mon mari était malade de puis treize ans que les médecins ne pouvait le guérir, je promis à la Reine du Rosaire de le faire abonner aux Annales pour un an et de publier sa guérison et son nom Mrs. Hilaire Heatcoat, et puis ma petite fille était atteinte d'une maladie qu'on craignait pour sa vie j'ai promis de mettre son nom et sa guérison —Victoria Heatcoat—St. Martin—Je remercie Notre Dame du Rosaire et St. Antoine de Padoue pour la guérison de mon frère après promesse de le faire publier don 25cts.—Une Abonnée—Burlington—Ci-inclus une piastre que j'avais promis à Notre Dame du T. S. R. si elle nous préservait des fièvres typhoïde car il y en avait plusieurs cas dans le voisinage avec promesse de faire inscrire.—S. T. P.—Rivière Noire—Vous trouverez sous ce plis 25cts. en bon de poste pour faveur obtenue.—Dame J. B.—J'envoie la somme de 25cts. en remerciement à Notre Dame du Rosaire pour une faveur obtenue.—Montmagny—Vous trouverez ci-inclus 25cts. pour un soulagement obtenu et avec promesse de le faire publier dans vos Annales.—Une abonnée—Grand'Mère—Mille remerciement à Notre Dame du Cap pour plusieurs faveurs obtenues après promesse de faire publier.—Abonnée—Cap Magdeleine—Je viens remercier Notre Dame du Très Saint Rosaire de m'avoir guéri d'un mal d'yeux dont j'étais dans l'inquiétude après neuvaine et promesse de faire brûler un cierge j'ai été guéri et aussi mille remerciements pour une autre faveur obtenue avec promesse de le faire publier et je vous demande encore d'autres faveurs.—Cap Magdeleine—Je viens remercier Notre Dame du Très St. Rosaire pour avoir guéri mes enfants malades des fièvres et de m'avoir préservée de cette maladie avec promesse de le faire publier et aussi pour vous demander d'autres faveurs.—Sainte Mélanie—Pendant 14 années j'ai souffert d'une pleurésie purulente avec vomique, cette maladie qui paraissait rendue à l'état chronique et qui d'après plusieurs médecins était incurable a été radicalement guérie à la suite d'une opération que j'ai subi en Sept. 1908, les suites de toux l'expectoration ont graduellement diminué j'usqu'à aujourd'hui je viens donc accomplir ma promesse en proclamant dans les Annales du T. S. Rosaire que je suis en excellente santé.—L. B.—La Baie—Vous trouverez ci-inclus 25cts. pour une basse messe en l'honneur de la bonne Sainte Vierge pour une faveur obtenue et la promesse de la faire publier dans les Annales.—Dame A. P.—Grondines—Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire car après la promesse de faire inscrire dans les Annales j'ai obtenu la guérison d'une petite fille qui avait une extinction de voix.—Dame A. C.—Je vous envoie 10cts. pour aider à l'embellissement du terrain pour grâces obtenues, Gloire et Amour à Notre Dame du Très Saint Rosaire.—St.-Ubalde—Vous trouverez ci-inclus 50cts. à N. D. du Cap pour soulagement d'un rhumatisme inflammatoire de mon petit garçon.—Dame G. D.—Plessisville—Ci-inclus \$1.25 pour remercier Notre Dame du Très Saint Rosaire pour la guérison d'une maladie dont je souffrais beaucoup.—Dame G. B.—Ste. Thècle—Je vous envoie 50cts. pour renouveler mon abonnement aux Annales en remerciement d'une grande faveur obtenue on nous avait intenté un procès injustement, alors nous avons promis de renouveler notre abonnement et de faire publier dans les Annales.—Chaudière Station—Je vous envoie le prix de mon abonnement pour l'année précédente aussi 50cts. pour une basse messe pour faveurs reçues applicable aux âmes.—N.-D. du Lac—Recevez ci-inclus 25cts. pour publier ma guérison pour remerciements à la Ste. Vierge St. Antoine de Padoue, et les âmes du pur-

gatoire.—Une abonnée **G. V.—Lodje**—Secourue dans une grande anxiété, morale et physique, je demande à N.-D. du Rosaire un heureux arrangement dans une affaire de famille.—**Cap Chat**—Remerciements à Notre Dame du St. Rosaire pour la guérison d'un érysypèle à la tête dont souffrait une de mes jeunes sœurs, avec promesse de faire inscrire dans les Annales, et depuis un an ce mal ne l'a pas reprise, donc c'est avec bonheur que je viens m'acquitter de cette promesse.—**M. L. M.—Sanford**—Je vous envoie trois piastres pour des grâces obtenues et pour remercier la Sainte Vierge des grâces qu'elle m'a accordées durant l'année et je demande à Notre Dame du Rosaire de m'accorder des nouvelles faveurs cette année.—**Deschambault**—Une personne remercie de tout cœur la Ste. Vierge du Cap pour une grande faveur obtenue après le pèlerinage l'été dernier et demande que la Ste. Vierge accorde toujours sa protection.—**M. L. C. H.—St. Césaire**—Mille remerciements à la Bonne Sainte Vierge et Saint Joseph de m'avoir guéri de la constipation je craignais l'appendicite, et aujourd'hui je suis bien et ma petite fille par cause de maladie ça s'est jeté sur ses oreilles elle est devenue qu'elle entendait bien dur et elle est devenue mieux de ses oreilles, ça s'est jeté dans ses yeux, elle a été une journée qu'elle ne voyait rien et après promesse de faire publier dans les Annales de faire brûler des cierges elle est devenue mieux.—**Deschailons**—J'implore depuis longtemps une grande faveur auprès de Notre Dame du Rosaire et j'avais promis de publier dans les Annales quand j'obtiendrais cette grande grâce. Je viens d'être exaucée et je crie hautement merci à Notre Dame du Cap, j'espère que cette Bonne Mère me continuera sa maternelle protection—**Enfant de Marie—Stanford**—Mille remerciements à Notre Dame du Très Saint Rosaire pour plusieurs faveurs obtenues, avec promesse de publier, Je demande bien pardon à cette bonne Mère, d'avoir longtemps négligé de m'acquitter de ce devoir de reconnaissance. Vous trouverez ci-inclus dans cette lettre cinq cents pour faire brûler un cierge en l'honneur de N.-D. du Rosaire de la bonne Sainte Anne et des âmes du purgatoire pour obtenir de nouvelles faveurs.—**Abonnée—Bouchette**—50cts. que j'ai promis à Notr-Dame du Rosaire si j'obtenais la guérison de mon mari qui s'est bien mal estropié et maintenant il prend bien du mieux et je demande sa protection.—**Salem**—Mille remerciements à Notre Dame du St. Rosaire pour une guérison obtenue. Offrande \$2.00 pour deux basses messes et des cierges et promesse de faire publier.—**D. P. S.—St. Césaire**—Je vous recommande aussi de publier dans vos Annales la guérison de mon bébé qui était malade depuis sa naissance, depuis cette promesse il est mieux grâce à notre bonne Mère et Saint Joseph.—**Trois-Rivières**—Après avoir eu une extinction de voix pendant 9 jours, ma fille a promis 20cts. à Notre Dame du Cap et la promesse de le faire publier dans les Annales.—**Delle Lucienne Fournier—Hochelaga**—Ci-joint \$1.00 pour les Stations du Rosaire pour faveurs obtenues. Je remercie N.-D. du T. S. Rosaire de tout mon cœur.—**Dame H. D.—St. Antoine**—J'ai promis l'hiver dernier si notre famille était préservée de la diphtérie je le ferais publier dans vos Annales—**St. Michel**—Delle D. Goupild remercie N.-D. du Cap d'une faveur obtenue.—**Warwick**—Inclus \$1.00 promis pour les Stations pour grâces obtenues avec promesse de publier.—**Dame A. Cantin—Rivière au Rat**—Grand remerciement à N.-D. du Rosaire du Cap pour quatre faveurs obtenues avec promesse de publier dans vos Annales.—**Abonné—Moose Lake**—Veuillez publier ma reconnaissance pour guérison obtenue.—**Jos Roy**—Reconnaissance à N.-D. du Rosaire pour guérison obtenue.—**Enfant de Marie—St. Wenceslas**—Ci-inclus honoraire de deux basses messes, et 25cts. pour les *voyages de terre* en remerciements de deux grandes faveurs obtenues.—**Dame A. Rivard**—

Recommandations de prières à N.-D. du T. S. Rosaire

Protection d'orphelins.....	29	Malades.....	201
Vocations.....	41	Bonne mort.....	128
Familles.....	200	Conversions.....	203
Pères et mères de familles.....	400	Grâces temporelles.....	468
Enfants, très nombreux.....		Grâces spirituelles.....	412
Jeunes gens.....	97	Emplois.....	100
Jeunes personnes.....	112	Heureux mariages.....	31
Institutrices et écoles.....	80	Succès dans entreprises.....	201
Elèves très nombreux.....		Affaires importantes.....	98
Premières communions.....	200	Intentions particulières.....	700
Infirmes.....	116	Ivrognes et blasphémateurs.....	200

Toutes les intentions sont recommandées à la Basilique du Vœu National au Sacré-Cœur et à celle de N.-D. de Pontmain.

Nous disons tous les soirs, au Sanctuaire, la 4e dizaine du chapelet pour les intentions recommandées, et la 5e dizaine pour les défunts.

Faveurs obtenues

Guérisons attribuées à N.-D. du T. S. Rosaire.....	120
Conversions.....	97
Succès dans les examens.....	12
Réussite dans les affaires difficiles.....	57
Heureuse délivrance.....	39
Faveurs obtenues.....	221

Nécrologie

Mr. Philémon Dolbec Ste. Anne la Pérade.—Dame Emilie Dolbec Ste. Anne la Pérade.—Mr. Louis Gamache Waterbury.—Mr. Jules Carbonneau Yamachiche.—Dame P. Ferland Québec.—Dame Vve. Joseph Belisle Belisle's Mills.—Mr. Alfred Hardy Cap Santé.—Dpme N. Lavallé, Haverhill.—Rvde Sœur Joseph du Précieux Sang, Trois-Rivières.—Dame Léon Gélinas, St-Barnabé.—Mr Y. Z. Vincent, curé St-Hugues de Bagot —Mr Philippe Lesieur Desaulniers, Lowell.—Mr. Honoré Robillard, Grenville — Dlle Alma Veillette, Hervey Jonction.— Mr Victor Lelièvre, France.— Mr Trefflé Thisdel, Louiseville.—Mr Bazélide Rousseau, St-Narcisse.—Dame Uldoric Trottier, Grondines.

Que, par la miséricorde de Dieu, leurs âmes et les âmes de tous les fidèles trépassés reposent en paix !

Deux messes seront dites chaque semaine pour les bienfaiteurs vivants et défunts, parmi lesquels nous comptons toujours les abonnés aux ANNALES.